



## Commune de Saint-Planchers

Service aux Familles

**TARIFS 2022/2023**

### RESTAURATION SCOLAIRE

*Pour les enfants de SAINT-PLANCHERS ou domiciliés dans une commune participante aux frais de gestion.*

Quotient familial	Premier enfant	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant
De 0 à 510 €	0.80 €	0.80 €	0.80 €
De 511 à 620 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Plus de 620 € ( <i>Dégressif*</i> )	3.60 €	3.25 € (- 10%)	2.90 € (-20%)

*Pour les enfants domiciliés dans une commune non participante aux frais de gestion.*

Quotient familial	Premier enfant	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant
De 0 à 510 €	0.80 €	0.80 €	0.80 €
De 511 à 620 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Plus de 620 € ( <i>Dégressif*</i> )	4.00 €	3.60 € (- 10%)	3.20 € (-20%)

#### **Autres tarifs :**

**1,50 €** : Enfants accueillis dans le cadre d'un PAI (*Projet d'Accueil Individualisé*) avec fourniture du panier repas par les parents.

**7,20 €** : pour les adultes.

\* Les tarifs dégressifs sont appliqués aux enfants d'une même famille fréquentant simultanément la restauration.

### GARDERIE

Accueil de **7h15 à 8h35** et De **16h30 à 18h30**

*La garderie exceptionnelle est mise en place dans le cadre des ½ journées de formation dite syndicale dispensée aux professeurs des écoles.*

Quotient familial	Garderie du matin	Garderie du soir avec goûter	Garderie exceptionnelle
De 0 à 510 €	0.50 €	0.75 €	0.75 €
De 511 à 620 €	0.77 €	1.03 €	1.03 €
Plus de 620 €	1.03 €	2.06 €	2.06 €

## ALSH " Les Marsupiaux "

**Accueil Extrascolaire** de 7h30 à 18h30

les Mercredis et les Vacances d'Automne, Hiver, Printemps, Été

**Accueil possible en journée sans repas** (nous consulter)

Accueil possible en demi-journée sans repas :   Matin :           de 7h30 (ou 9h00) à 12h00 et/ou  
   Après-midi :   de 13h30 à 17h00 (ou 18h30)

Accueil possible en demi-journée avec repas :   Matin :           de 7h30 (ou 9h00) à 13h30  
   Après-midi :   de 12h00 à 17h00 (ou 18h30)

<b>Quotient Familial CAF</b>	Enfants de SAINT-PLANCHERS ou domiciliés dans une Commune participante aux frais de gestion			Enfants domiciliés dans une Commune non participante aux frais de gestion		
	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas
De 0 à 510 €	6.10 €	5.00 €	1.25 €	7.20 €	5.80 €	1.55 €
De 511 à 620 €	6,90 €	5.30 €	1.60 €	8.20 €	6.20 €	1.95 €
Plus de 620 €	8.10 €	5.90 €	2.30 €	9.70 €	6.90 €	2.80 €

<b>Sorties avec transport *</b>		<b>Nuitée</b>
Avec prestations	Sans prestations	
11 Euros	5 Euros	8 Euros

\* L'inscription aux sorties reste optionnelle.

Les Familles titulaires de la " **Carte COPALE** " sont invitées à se faire connaître en Mairie.  
**Frais d'inscription annuels et par enfant : 5 Euros**